

Plan financier

2014-2017

Table des matières

1.	Pré	ambule	
	1.1.	Introduction	3
	1.2.	Dispositions légales	3
2.	Eco	onomie	
	2.1.	Perspectives économiques	4
	2.2.	Chômage	6
3.	Do	nnées statistiques	
	3.1.	Démographie	7
	3.2.	Fiscalité	8
4.	Eta	t des finances communales	
	4.1.	Marge d'autofinancement, endettements et investissements nets	11
	4.2.	Indicateurs cantonaux	11
5.	Pla	n financier 2014-2017	
	5.1.	Objectifs généraux à court et moyen terme	13
	5.2.	Evolution du compte de fonctionnement	14
	5.3.	Planification des investissements	15
	5.4.	Evolution de l'endettement net	16
	5.5.	Evolution de la fortune	16
6.	Со	nsidérations finales	18
7.	An	nexes	
	7.1.	Récapitulation des éléments du plan financier	20
	7.2.	Eléments d'analyse financière	21-26
	7.3.	Détail des investissements nets	27-29

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir de vous remettre, en annexe, le plan financier 2014-2017 ajusté à la situation connue au 31 décembre 2012, ainsi qu'aux budgets 2013 et 2014. Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales. Le plan financier 2014-2017 a été approuvé par l'exécutif lors de sa séance du 14 novembre 2013.

La planification pluriannuelle 2014-2017 s'inscrit dans un contexte économique et financier fluctuant et incertain. Si l'économie suisse se montre résistante, il n'en est pas de même pour nos principaux partenaires commerciaux. La crise de la dette dans la zone euro n'est toujours pas résolue et la mise en œuvre des réformes structurelles peine et ne donne pas les résultats escomptés. Dans cet environnement, l'économie suisse risque de subir des effets négatifs.

Il est certain que ce climat influence également l'économie valaisanne et celle de notre collectivité. En plus, il faut inclure le défi important qui attend le Valais dans l'application de la loi fédérale et l'ordonnance sur les résidences secondaires, avec les effets sur le secteur de la construction et du tourisme. A cette incertitude, il faut ajouter la cherté du franc suisse qui continuera à peser sur la demande extérieure à travers les exportations et le tourisme.

Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances de la Municipalité, le Conseil communal a effectué une démache prospective afin d'apprécier l'évolution des comptes de fonctionnement, de planifier les investissements et gardant toujours comme objectif des comptes équilibrés.

Le Conseil communal est conscient que des priorités devront être fixées et des choix arrêtés. Il devient nécessaire d'étudier sans tarder toutes les pistes afin de trouver de nouvelles ressources financières. Sans nouvelles ressources, des investissements devront être différés. Pour les quatres prochains exercices, le plan financier affiche des investissements pour plus de 17 mios de francs avec une capacité d'autofinancement de quelque 13.7 mios de francs.

Le plan financier n'a qu'un caractère indicatif. Il reflète les priorités retenues pour les quatres prochains exercices, notamment sur le plan des investissements. Lors de l'élaboration des budgets annuels, cette planification peut évoluer en fonction de l'avancement des projets, des opportunités et des ressources financières à disposition.

Le plan financier n'est pas un acte contraignant engageant l'exécutif. Le Conseil général prend acte du plan financier. Il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel.

1.2. Dispositions légales

Ce rapport vous est soumis conformément aux dispositions contenues dans l'article 75 de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 18 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Section 2: Plan financier

Art. 18 Principes

¹ Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.

² Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.

³ Il est actualisé annuellement.

Art. 20 Compétence et contenu

¹ Le plan financier est traité et approuvé par le conseil municipal.

- ² Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.
- ³ II informe notamment sur :
- a) l'évolution probable des charges et des revenus de fonctionnement;
- b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;
- c) l'évolution probable de la fortune et de l'endettement.

Le plan financier sous revue qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

2. Economie

2.1. Perspective économique

Grâce à la vigueur de la conjoncture intérieure, l'économie suisse devrait enregistrer en 2013 une croissance de 1,8 %. Une reprise à large échelle des exportations, qui se sont montrées très résistantes durant les dernières années, n'a toutefois pas encore eu lieu jusqu'à la mi-année 2013. Une amélioration est néanmoins en vue dans ce domaine également, suite à l'embellie progressive de la conjoncture internationale et dans la zone euro. En conséquence, le Groupe d'experts de la Confédération table sur une croissance du PIB de 2,3% en 2014, qui devrait bénéficier d'une large assise. Dans le sillage du raffermissement de la conjoncture en Suisse, le chômage devrait lui aussi décroître au cours de l'année 2014.

Conjoncture internationale

Des signes d'embellie sont apparus durant les derniers mois notamment dans la zone euro, encore affaiblie par la crise de l'endettement. Ces derniers mois, les effets de la crise de la dette sur les marchés financiers sont toutefois restés sous contrôle. Le creux de la vague conjoncturelle semble avoir été franchi.

Au 2^{ème} trimestre 2013, le PIB de la zone euro a retrouvé une croissance positive pour la première fois après six trimestres négatifs. Les indicateurs de court terme, en hausse cet été, laissent présager une poursuite de la reprise. La conjoncture retrouve un rythme plus soutenu dans divers pays moteurs, comme l'Allemagne, la fin de la récession se dessine progressivement dans les pays périphériques du Sud. Dans ces pays, la reprise devrait toutefois être encore freinée par la poursuite des politiques d'austérité et les difficultés des banques commerciales.

Prévisions conjoncturelles pour la Suisse

En Suisse, la croissance du PIB s'est poursuivie au 2^e trimestre 2013 (+0,5 % par rapport au trimestre précédent). Il est réjouissant de constater que, en 2013, l'économie suisse s'est montrée une fois de plus résistante - comme ces dernières années - dans un contexte conjoncturel international difficile. La conjoncture interne toujours robuste, soutenue par une immigration continue, les faibles taux d'intérêt et l'absence d'inflation, semble jouer à cet égard un rôle déterminant.

La différence de dynamique entre une demande intérieure robuste et une demande étrangère affaiblie a encore été observée sur la première partie de l'année 2013. Les dépenses de consommation privées constituent notamment depuis plusieurs trimestres un soutien vigoureux à la conjoncture intérieure. La

⁴Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.

situation est aussi positive pour les investissements dans la construction, même si des problèmes de capacité et les conditions météorologiques ont freiné leur dynamique d'expansion au cours des trimestres passés. Par ailleurs, les exportations de marchandises ont pratiquement stagné durant les derniers trimestres. Elles pâtissent de la morosité des marchés de destination - récession dans l'UE jusqu'au printemps, ralentissement de la conjoncture dans les pays émergents - et des difficultés que connaissent les exportateurs suisses en matière de compétitivité-prix, malgré les avantages livrés par la fixation du taux plancher vis-à-vis de l'euro. La situation difficile de l'industrie manufacturière notamment, avec une exploitation de ses capacités inférieure à la moyenne, pourrait expliquer que la reprise peine à se dessiner pour les investissements en biens d'équipement jusqu'à la mi-année 2013.

Cependant, les signes d'un revirement plus positif durant les prochains mois dans le domaine des exportations se multiplient. S'agissant du tourisme (nuitées des hôtes étrangers en Suisse), la reprise s'est déjà amorcée. Dans l'industrie également, l'atmosphère morose s'est dissipée cet été, comme l'attestent la hausse de l'indice des directeurs d'achat et les perspectives confiantes affichées par l'industrie des machines, des métaux et des équipements électriques (sondage de Swissmem). Si la conjoncture mondiale et notamment celle de la zone euro devaient continuer leur tendance positive, rien ne devrait entraver une reprise des exportations suisses qui pourrait s'amorcer au 2^{ème} semestre 2013 et se poursuivre en 2014.

Le groupe d'experts de la Confédération a revu à la hausse ses prévisions de croissance du PIB pour 2013, les faisant passer de 1,4 % à 1,8 %. La vigueur de la dynamique conjoncturelle interne, qui fait plus que compenser le calme des exportations, est ici déterminante. Pour 2014, l'amélioration des perspectives en matière d'exportations devrait impliquer des contributions plus soutenues de la balance commerciale au PIB, de sorte que la croissance de celui-ci pourrait atteindre 2,3 % au lieu des 2,1 % prévus jusqu'à présent.

La nette divergence existant jusqu'à présent entre l'économie intérieure et l'économie d'exportations se reflète également sur le marché du travail. L'emploi a poursuivi sa croissance modérée au 1^{er} semestre 2013, l'augmentation du nombre de postes dans le secteur des services et la construction ont compensé le recul qui s'est poursuivi dans le secteur de l'industrie. Comme la croissance de l'emploi ne suffit pas à absorber l'offre de travail, le chômage a augmenté légèrement de façon continue depuis environ deux ans. Toutefois, les premiers signes montrant que la hausse du chômage (corrigée des variations saisonnières) pourrait s'arrêter dans les prochains mois apparaissent actuellement. En 2014, le raffermissement de la conjoncture devrait faire baisser progressivement les chiffres du chômage en cours d'année. En moyenne annuelle, le groupe d'experts de la Confédération table sur un taux de chômage de 3,2 % pour 2013 et 2014, ce qui est légèrement inférieur aux prévisions établies jusqu'ici (3,3 % pour les deux ans).

Risques conjoncturels

Dans le courant de l'année 2013, l'environnement international pour l'économie suisse s'est légèrement amélioré. Pour la première fois depuis plusieurs années, les risques conjoncturels ne sont plus uniquement orientés à la baisse. Dans le meilleur des cas, les surprises positives récentes dans la zone euro - amorce de reprise plus rapide que prévu - pourraient se poursuivre et s'intensifier et/ou les pays émergents pourraient surmonter leur creux conjoncturel en moins de temps qu'escompté. Une augmentation de la demande dans les principaux marchés de destination de l'économie suisse donnerait un nouveau souffle à l'économie d'exportations et participer ainsi à une embellie conjoncturelle plus marquée qu'attendu.

Malgré la confiance croissante, il ne faut toutefois pas perdre de vue les risques négatifs considérables qui restent liés à l'économie mondiale. Ainsi, la crise de la dette dans la zone euro, même si elle a perdu de son intensité, n'est toujours pas complétement résolue. Des revers dans la mise en œuvre des réformes structurelles sont toujours possibles. Il se pourrait également que la normalisation de la politique monétaire extrêmement expansive qui doit avoir lieu dans les prochaines années ne se fasse pas en douceur, mais qu'elle entraîne, comme on a déjà pu l'observer ces derniers mois, une volatilité accrue sur les marchés financiers internationaux (p. ex. forte augmentation des taux d'intérêt, fuite des capitaux hors des pays émergents). Une telle évolution pourrait sensiblement entraver la reprise de la conjoncture mondiale.

Quelques prévisions pour l'économie suisse comparaison des prévisions du septembre 13 et juin 13 variation en % par rapport à l'année précédente, taux prévisions pour 2013 2014 date des prévisions sept. 13 juin 13 sept. 13 juin 13 1.8% 1.4% 2.3% 2.1% Dépenses de consommation: Consommation privée et ISBLSM 2.0% 1.7% 2.4% 2.0% 1.3% 1.4% 1.5% 1.3% Investissements dans la construction 2.0% 2.0% 1.7% 1.7% Investissements en biens d'équipement -0.5% -1.9% 3.5% 3.5% Exportations 1.2% 1.6% 4.8% 4.8% Importations 1.1% 1.2% 4.3% 4.3% Emploi (en équivalents plein-temps) 1.3% 1.3% 1.1% 0.9% Taux de chômage 3.3% 3.3% 3.2% 3.2%

Indice suisse des prix à la consommation

-0.1% source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

-0.1%

0.3%

0.2%

2.2. Chômage

En septembre 2013, le taux de chômage était de 3,4% en Valais. Le canton compte 5'471 chômeurs. Le taux de chômage de la commune d'Ayent se situait à 3,6% à fin septembre, soit 68 chômeurs (2,9% à fin août, soit 54 chômeurs).

	Nombre	Taux
Valais	5'471	3.4
Selon la région :		
Haut-Valais	680	1.6
Valais central	2'689	4.4
Bas-Valais	2'102	3.6
Selon le sexe :		
Ferrmes	2'755	3.8
Hommes	2'716	3.1
Selon la nationalité :		
Suisses	2'849	2.3
E trangers	2'622	6.8
Source Etat du Valais		

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin septembre 2013, 131'072 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 1'116 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage est resté inchangé à 3,0% pendant le mois sous revue. Le chômage a augmenté de 10'725 personnes (+8,9%) par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

3. Données statistiques

3.1. Démographie

3.1.1. Structure de la population communale

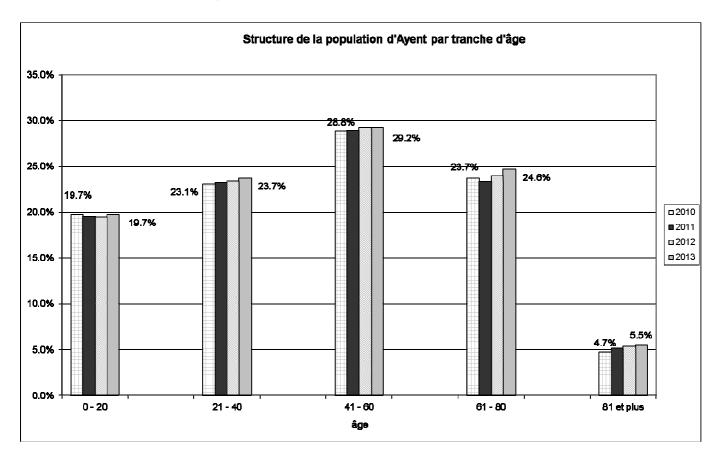
Population 2012										
Tranches d'âge Hommes Femmes										
0 - 10	175	200	375							
11 - 20	193	153	346							
21 - 30	223	198	421							
31 - 40	223	224	447							
41 - 50	274	288	562							
51 - 60	263	260	523							
61 - 70	288	277	565							
71 - 80	159	165	324							
81 - 90	82	96	178							
91 et plus	7	12	19							
Total/moyenne	1'887	1'873	3'760							

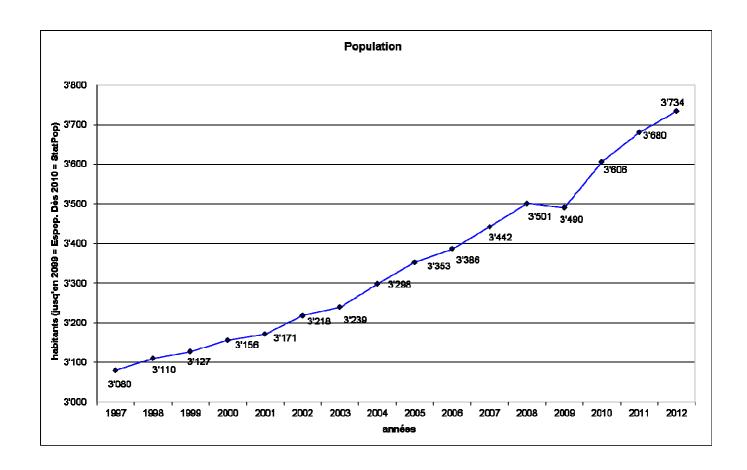
Population 2013									
Tranches d'âge	Total								
0 - 10	180	205	385						
11 - 20	201	146	347						
21 - 30	220	202	422						
31 - 40	234	223	457						
41 - 50	279	282	561						
51 - 60	252	271	523						
61 - 70	285	299	584						
71 - 80	169	162	331						
81 - 90	85	100	185						
91 et plus	7	14	21						
Total/moyenne	1'912	1'904	3'816						

Nous relevons une croissance régulière de la population de notre commune.

Comme au niveau cantonal, nous constatons un vieillissement de la population en raison d'une hausse constante ces dernières années de la tranche 61-80 ans et plus.

3.1.2. Evolution démographique





3.2. Fiscalité

3.2.1. Généralités (Référence : Rapport de l'Etat du Valais sur les finances communales 2011)

En Valais, la charge fiscale communale est difficilement mesurable du fait de l'application conjointe d'un coefficient et d'une indexation sur les barèmes communaux. En effet, la loi fiscale (LF) laisse aux communes une large autonomie en ce qui concerne la correction de la progression à froid (art. 178 al. 5 LF) et la fixation du coefficient communal (art. 178 al. 4 LF). Les communes ont la possibilité de corriger la progression à froid jusqu'à 170% et de fixer le coefficient de 1 à 1.5. Les 141 communes utilisent ainsi 50 combinaisons différentes.

Néanmoins, le coefficient d'impôt appliqué peut être considéré à lui seul comme un indicateur important de la charge fiscale.

Selon le rapport sur les finances communales 2011 établi par le département cantonal des finances, la situation était la suivante :

Coefficient	Nbre de com.	Nbre de com.	Nbre de com.	Nbre d'hab.	Nbre d'hab.	Nbre d'hab.	Pop. en %	Pop. en %	Pop. en %
	2011	2009	2004	2011	2009	2004	2011	2009	2004
1	13	12	9	15'549	13'923	17'542	4.9	4.5	6.1
1.1	17	15	11	90'973	86'502	37'098	28.7	28.1	13
1.15	5	5	3	16'758	12'381	32'735	5.3	4.0	11.3
1.2	39	40	37	99'727	102'339	73'869	31.5	33.3	25.6
1.25	14	15	14	34'633	33'401	47'551	10.9	10.9	16.3
1.3	34	29	34	45'585	39'640	42'072	14.4	12.9	14.7
1.35	4	5	3	3'998	4'969	2'169	1.3	1.6	0.8
1.4	13	18	36	6'817	10'478	28'700	2.2	3.4	10
1.5	2	4	11	2'982	3'759	6'240	0.9	1.2	2.2
	141	143	158	317'022	307'392	287'976	100	100	100
Koeffizient	Anzahl Gemein- den	Anzahl Gemein- den	Anzahl Gemein- den	Anzahl Einwohner	Anzahl Einwohner	Anzahl Einwohner	Bev. in %	Bev. in %	Bev. in %
	2011	2009	2004	2011	2009	2004	2011	2009	2004

Il ressort de ce tableau que seules quelques communes appliquent le coefficient le plus bas (1.0) ou le coefficient le plus élevé (1.5). En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50% plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double.

En 2011, pour l'ensemble des communes, le coefficient moyen était de 1.224 et l'indexation moyenne à 147,90%.

La comparaison avec les années précédentes montre que le coefficient d'impôt moyen a subi une baisse :

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Jahr
Coefficient moyen	1.276	1.267	1.261	1.252	1.242	1.235	1.232	1.224	Koeffizient: Durchschnitt
Coefficient, médiane	1.3	1.3	1.25	1.25	1.25	1.2	1.2	1.2	Koeffizient: Mittelwert
Indexation moyenne	133.3%	133.9%	134.4%	135.6%	138.3%	145.1%	146.2%	147.9%	Indexierung: Durchschnitt
Indexation, médiane	135.0%	135.0%	135.0%	140.0%	140.0%	145.0%	145.0%	150.0%	Indexierung Mittelwert
Taux pondéré moyen	1.11	1.097	1.089	1.074	1.052	1.010	1.001	0.984	Gewichteter Steuersatz: Durchschnitt
Taux pondéré, médiane	1.125	1.1	1.1	1.075	1.05	1	1	1	Gewichteter Steuersatz: Mittelwert

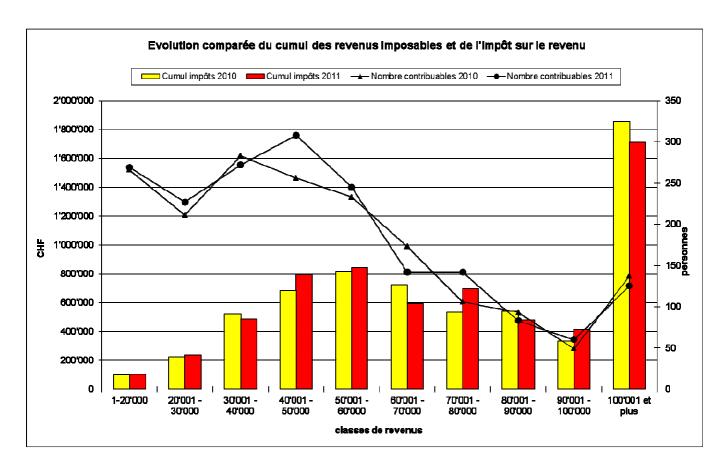
3.2.2. Imposition fiscale dans le district d'Hérens et les communes voisines

Fiscalité du district d'Hérens et des communes voisines											
	20	10	2011		2012		2013				
Communes	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation			
Les Agettes	1.40	120%	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%			
Ayent	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%			
Evolène	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%			
Hérémence	1.00	170%	1.00	170%	1.00	170%	1.00	170%			
Mont-Noble			1.35	140%	1.35	140%	1.35	140%			
St-Martin	1.40	140%	1.40	140%	1.40	140%	1.40	140%			
Vex	1.30	150%	1.30	160%	1.30	160%	1.30	160%			
Arbaz	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%			
Grimisuat	1.30	150%	1.30	150%	1.30	150%	1.30	150%			
Savièse	1.15	150%	1.15	150%	1.15	150%	1.15	150%			
Sion	1.10	170%	1.10	170%	1.10	170%	1.10	170%			
Icogne	1.20	160%	1.20	160%	1.20	170%	1.20	170%			
Lens	1.20	160%	1.20	170%	1.20	170%	1.20	170%			
St-Léonard	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%			
Source : Etat du	Valais										

En fonction de leurs impératifs financiers, les communes modifient l'échelle de base : elles lui appliquent un coefficient d'impôt qui peut varier de 1.0 à 1.5 et l'indexent en fonction de l'indice des prix à la consommation (art. 178 LF du 10.03.1976).

3.2.3. Recettes fiscales

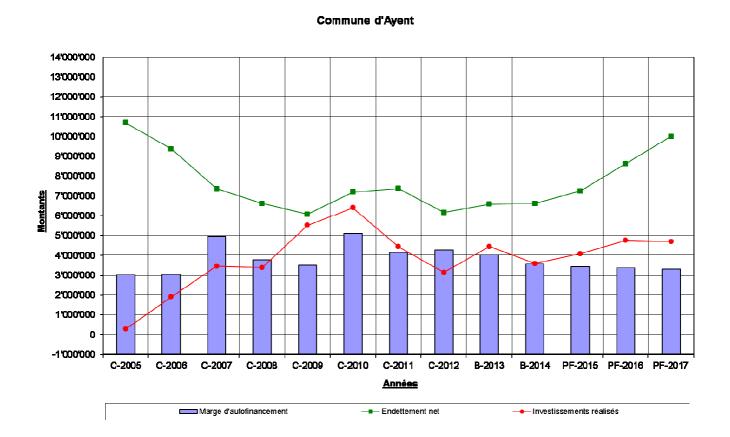
Année fiscale 2011 - revenus											
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul des revenus	Revenu moyen	Cumul des impôts	Impôt moyen						
1-20'000	269	3'154'000	11'725	101'586	378						
20'001 - 30'000	227	5'645'400	24'870	234'320	1'032						
30'001 - 40'000	272	9'690'800	35'628	484'759	1'782						
40'001 - 50'000	308	13'817'000	44'860	792'457	2573						
50'001 - 60'000	245	13'376'300	54'597	840'648	3'431						
60'001 - 70'000	142	9'213'100	64'881	592'690	4'174						
70'001 - 80'000	142	10'581'500	74'518	696'348	4'904						
80'001 - 90'000	83	7'063'100	85'098	477'725	5'756						
90'001 - 100'000	60	5'670'900	94'515	414'916	6915						
100'001 et plus	125	19'343'200	154'746	1'708'780	13'670						
Total/moyenne	1873	97'555'300	52'085	6'344'229	3'387						



Année fiscale 2011 - fortune											
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul de fortune	Fortune moyenne	Cumul des impôts	Impôt moyen						
1-50'000	282	5'661'000	20'074	9'721	34						
50'001 - 100'000	190	14'452'000	76'063	29'997	158						
100'001 - 200'000	244	36'430'000	149'303	81'913	336						
200'001 - 300'000	152	37'720'000	248'158	91'048	599						
300'001 - 400'000	89	30'886'000	347'034	77'441	870						
400'001 - 500'000	68	30'311'000	445'750	81'372	1'197						
500'001 et plus	146	136'981'000	938'226	417'576	2'860						
Total/moyenne	1171	292'441'000	249'736	789'068	674						

4. Etat des finances communales

4.1. Marge d'autofinancement, endettement net et investissements réalisés



4.2. Indicateurs cantonaux

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur les communes, l'inspectorat des finances a établi un tableau de ratios permettant d'évaluer certains indicateurs-clé dans la gestion des communes. Nous présentons, ci-après, les ratios calculés pour la commune d'Ayent pour les années 2011 et 2012. La comparaison de ces ratios avec les valeurs indicatives de l'État du Valais confirme la bonne santé financière de notre commune.

4.2.1. Degré d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte deux éléments des comptes communaux : le premier est l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt; le deuxième élément est les investissements nets. Il s'agit ici du total des investissements réalisés après déduction des éventuelles participations de tiers et des subventions acquises. Le degré d'autofinancement est donc calculé en prenant l'autofinancement divisé par les investissements nets. C'est avant tout la comparaison sur plusieurs années qui montre si les investissements peuvent être assumés financièrement.

1. Degré d'autofinancement (l1)	2011	2012	Mbyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	93.8%	136.1%	111.3%

Valeurs indicatives

					5 - très bien
					4 - bien
					3 - satisfaisant (à court terme)
0%	≤	11	<	60%	2 - insuffisant
Ĭ1		0%			1 - très mauvais

4.2.2. Capacité d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte la marge d'autofinancement qui est comparée aux revenus financiers. Dans ce cas, les revenus financiers correspondent à la totalité des recettes encaissées par la commune. Cette comparaison nous donne une notion de rendement.

2. Capacité d'autofinanceme	2011	2012	Mbyenne	
(Autofinancement en pour ce	nt des revenus financi	23.3%	24.6%	23.9%
Valeurs indicatives				

dicatives						5 - très bien
						4 - bien
	8%	≤	12	<	15%	3 - satisfaisant
	0,0	_	_	-	0,0	2 - insuffisant
	12	<	0%			1 - très mauvais

4.2.3. Taux des amortissements ordinaires

Cet indicateur compare les amortissements comptables effectués, c'est-à-dire la prise en charge de la diminution de la valeur de notre patrimoine (bâtiments, routes, véhicules, etc.), par rapport à la valeur totale du patrimoine restant à amortir. Selon les critères de l'Etat du Valais, un taux d'amortissement de 10% et plus est considéré comme suffisant.

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2011	2012	Mbyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.2%	10.8%	10.5%

Valeurs indicatives

		B	≥	10%	5 - amort. suffisants
8%	≤	В	<	10%	4 - amort. moyens (à court terme)
5%	≤	В	<	8%	3 - amort. faibles
2%	≤	В	<	5%	2 - amort. insuffisants
	_	2%	•		1 - amort. nettement insuffisants

4.2.4. Endettement net par habitant

Cet indicateur divise la dette nette totale par le nombre d'habitants. La notion de dette nette prend en compte tous les engagements de la commune (dettes bancaires, créanciers, charges à payer, provisions, etc.) auxquels nous déduisons tous les éléments de l'actif qui sont disponibles ou réalisables rapidement (liquidités, débiteurs, produits à recevoir). Le montant obtenu est divisé par le nombre d'habitants.

4. Endettement net par habitant (I4)	2011	2012	Mbyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	2043	1675	1857

Valeurs indicatives

4 <	: :	3'0	00		5 - endettement faible
3'000 ≤		4	<	5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ≤		4	<	7'000	3 - endettement important
7'000 ≤	_	4	<	9'000	2 - endettement très important
***************************************		4	≥	9'000	1 - endettement excessif

4.2.5. Taux du volume de la dette brute

Le taux de volume de la dette brute est un indicateur très important. Il exprime le volume de la dette brute par rapport aux revenus courants de la commune. Plus ce volume est élevé, plus la situation de la commune est critique. Il vient en outre compléter l'information fournie par l'indicateur de l'endettement net par habitant. En effet, un endettement net par habitant identique dans deux communes distinctes doit être interprété très différemment selon que la commune dispose d'un volume élevé de recettes ou non.

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2011	2012	Mbyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	112.5%	101.5%	107.1%

Valeurs indicatives

15 <	<	150)%		5 - très bien
150% ≤	_		-	_00,0	4 - bien
200% ≤	≤	15	<	250%	3 - satisfaisant
250% ≤	≤	15	<	300%	2 - insuffisant
***************************************					1 - mauvais

5. Plan financier 2014-2017

5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme

La planification financière est un instrument d'information et de gestion.

Elle donne une image chiffrée de l'évolution estimée du compte de fonctionnement et des axes prioritaires au niveau des investissements. Toutefois, en fonction des ressources financières certains projets pourront être différés, voire abandonnés.

Le Conseil communal et la commission des finances ont marqué une volonté de maintenir à l'avenir des résultats favorables et réaffirme leurs intentions, soit :

- maintien de l'équilibre budgétaire,
- maintien de la meilleure marge d'autofinancement possible,
- limitation de l'endettement dans les proportions admises pour les indicateurs financiers,
- respect du rythme des amortissements dans la norme définie par les dispositions légales,
- maintien d'une capacité d'investissement confortable.

5.2. Evolution du compte de fonctionnement 2014-2017

Pour les années 2015 à 2017, le compte de fonctionnement présente un acrroissement des charges d'exploitation de 1,5% par année.

L'évaluation des recettes d'impôts sur les personnes physiques présente un accroissement de 1% par année. Ces recettes ont été calculées sur la base des barèmes fiscaux en vigueur (coefficient de 1.2 et taux d'indexation de 145%).

Le plan financier 2014-2017 confirme une marge d'autofinancement en baisse à moins de 3,5 millions de francs. Les conséquences de la réforme de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes ont été prises en compte dans la planification telles que connue à ce jour.

Désignation	C-2010	C-2011	C-2012	B-2013	B-2014	PF-2015	PF-2016	PF-2017
Endettement net au 01.01.	9'821'268.22	11'114'842.52	11'390'446.97	10'260'668.34	10'680'968.34	10'697'468.34	11'337'968.34	12'715'968.34
Investissements nets	6'396'761.30	4'431'434.45	3'129'793.37	4'443'500.00	3'587'600.00	4'077'500.00	4'750'000.00	4'675'000.00
Marge d'autofinancement	-5'103'187.00	-4'155'830.00	-4'259'572.00	-4'023'200.00	-3'571'100.00	-3'437'000.00	-3'372'000.00	-3'305'600.00

Le détail des charges et produits par natures pour les périodes sous revue est répertorié ci-après :

Désignation	C-2010	C-2011	C-2012	B-2013	B-2014	PF-2015	PF-2016	PF-2017
30 Charges de personnel	5'794'445	6'205'943	3'494'481	3'787'400	3'938'300	4'000'000	4'040'000	4'080'400
31 Biens, services et marchandises	4'434'895	4'302'290	5'062'301	4'719'000	5'062'600	5'138'000	5'215'000	5'293'000
32 Intérêts passifs	302'871	340'342	360'742	380'700	347'400	400'000	420'000	440'000
34 Parts à des contributions sans affectation	113'149	115'815	29'889	29'000	35'000	35'000	35'000	35'000
35 Dédommagements versés à des collectivités	1'064'990	445'670	399'605	427'000	423'400	430'000	435'000	440'000
36 Subventions accordées	1'679'474	2'186'526	3'646'134	3'718'500	3'845'100	3'922'000	4'000'000	4'080'000
37 Subventions redistribuées	297'279	297'452	325'804	295'000	313'000	320'000	340'000	360'000
38 Attributions auxfinancements spéciaux	189'452	89'739	82'846	9'000	0	0	0	0
39 Imputations internes	1'217'070	1'221'124	1'343'197	1'230'800	1'214'000	1'230'000	1'230'000	1'230'000
				*	*	*		
Total des charges avant amortissements	15'093'625	15'204'901	14'744'999	14'596'400	15'178'800	15'475'000	15'715'000	15'958'400
33 Amortissements	2'880'339	2'585'712	3'081'195	2'894'700	2'915'100	2'935'000	3'116'500	3'272'300
3 Total des charges	17'973'964	17'790'613	17'826'194	17'491'100	18'093'900	18'410'000	18'831'500	19'230'700
40 Impôts	11'422'630	10'464'364	10'862'960	10'643'400	10'606'400	10'712'000	10'819'000	10'927'000
41 Patentes et concessions	786'812	793'061	950'085	904'800	801'500	810'000	810'000	810'000
42 Revenu des biens	734'752	313'838	549'543	402'800	429'200	430'000	430'000	430'000
43 Contributions	4'139'417	4'298'781	4'269'806	4'358'600	4'537'000	4'604'000	4'672'000	4'741'000
44 Part à des recettes sans affectation	2'745	0	232'824	299'500	310'600	310'000	310'000	310'000
45 Restitutions de collectivités publiques	42'979	51'686	76'544	54'300	66'500	66'000	66'000	66'000
46 Subventions	1'543'758	1'921'498	387'575	430'400	456'700	450'000	450'000	450'000
47 Subventions à redistribuer	297'279	297'452	325'804	295'000	313'000	300'000	300'000	300'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	9'370	0	8'700	0	15'000	0	0	0
49 Imputations internes	1'217'070	1'221'124	1'343'197	1'230'800	1'214'000	1'230'000	1'230'000	1'230'000
4 Total des revenus	20'196'812	19'361'804	19'007'038	18'619'600	18'749'900	18'912'000	19'087'000	19'264'000
Marge d'autofinancement	5'103'187	4'155'830	4'259'572	4'023'200	3'571'100	3'437'000	3'372'000	3'305'600
Excédent de								
revenu/charges (+/-)	2'222'848	1'571'191	1'180'844	1'128'500	656'000	502'000	255'500	33'300

5.3. Planification des investissements 2014-2017

Les investissements nets attendus pour les années de planification 2014-2017 représentent plus de 17,0 millions de francs. Une part importante du programme d'investissements servira à assurer les tâches prioritaires dévolues à une collectivité soit à l'entretien et l'agrandissement du centre scolaire de Botyre, à l'entretien et l'amélioration du réseaux routiers, à l'approvisionnement en eau potable, à la rénovation des locaux scolaires, à la sécurité (entretien des torrents) et au maintien du développement de notre territoire avec l'aménagement des zones à construire.

Le montant net des investissements planifiés dépasse de quelque 3,4 millions de francs le total des marges d'autofinancement.

Lors de l'élaboration des budgets annuels, le Conseil communal devra prioriser certains objets pour répondre aux objectifs réaffirmés au point 5.1.

Objet	Montant	%
Rénovation et agrandissement bâtiments scolaires	4'223'000.00	24.7
Travaux routiers et éclairage publique	4'120'000.00	24.1
Aménagement du territoire	1'474'500.00	8.6
Entretien des torrents	1'363'600.00	8.0
Agriculture, viticulture	1'348'300.00	7.9
Assainissement des eaux usées	975'000.00	5.7
Approvisionnement et alimentation eau potable	944'000.00	5.5
Energie	600'000.00	3.5
Prévoyance sociale	474'900.00	2.8
Traitement des déchets	365'000.00	2.1
Acquisition de biens-fonds	283'000.00	1.7
Equipement et infrastructures communales	210'000.00	1.2
Infrastructures touristiques et sportives	200'000.00	1.2
Protections avalanches	190'000.00	1.1
Renouvellement du parc de véhicules	125'000.00	0.7
Autres	193'800.00	1.1
Total	17'090'100.00	100.00

Il ressort du tableau prévisionnel des investissements nets les principaux points ci-après :

	Désignation	C-2010	C-2011	C-2012	B-2013	B-2014	PF-2015	PF-2016	PF-2017	Description
0	Administation générale	495'431.55	192'817.25	85'576.70	5'000.00	328'000.00	75'000.00	95'000.00	75'000.00	achats terrains, remplacement véhicule TP, infrastructures communales
1	Sécurité publique	0.00	46'646.95	88'157.50	0.00	49'800.00	34'000.00	0.00	45'000.00	remplacement véhicule de police
2	Enseignement et formation	239'479.25	304'745.35	789'602.60	898'000.00	643'000.00	860'000.00	1'610'000.00	1'110'000.00	remplacement mobilier, réfection ancien bâtiment EP, agrandissement centre scolaire Botyre
3	Culture, loisirs et culte	0.00	16711.05	10'000.00	200'000.00	110'000.00	30'000.00	30'000.00	30′000.00	infrastuctures sportives, chemins pédestres
4	Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
5	Prévoyance sociale	1'927'115.35	73'035.10	24'254.10	19'500.00	14'900.00	20'000.00	220'000.00	220'000.00	part cantonale aux institutions handicapés, rénovation home Les Crêtes
6	Trafic	118'952.55	739'241.80	758'855.05	1'437'000.00	1'120'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00	réfection annuelle du réseau, éclairage publique
7	Protection et aménagement de l'environnement	1'170'009.05	1'662'133.30	1'164'863.95	1'629'000.00	983'600.00	1'418'500.00	1'405'000.00	1'505'000.00	aménagement des zones selon planning, entretien PŒE, gestion des déchets, protection avalanches, torrents
8	Economie publique	95'444.40	107'825.80	150790.65	255'000.00	338'300.00	640'000.00	390'000.00	690'000.00	irrigation par aspersion, REP, chenillards, énergie
9	Finances et impôts	2'350'329.15	1'288'277.85	57'692.82	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Total	6'396'761.30	4'431'434.45	3'129'793.37	4'443'500.00	3'587'600.00	4'077'500.00	4'750'000.00	4'675'000.00	

5.4. Evolution de l'endettement net

La planification pluriannuelle établie prévoit un endettement net de plus de 9,99 millions de francs à fin 2017 pour une dette nette par habitant qui avoisinerait Fr. 2'543.00 (voir annexe page 25).

L'évolution de la dette consolidée doit cependant être prise avec réserve. En effet, certains mouvements affectant le bilan, ne sont pas pris en considération. D'autre part, il peut se produire un certain décalage entre la planification et les comptes clôturés.

5.5. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Le taux d'amortissement est au minimum de 10% sur le patrimoine administratif. Le plan financier 2014-2017 respecte ces dispositions.

Municipalité de Ayent Ofs 113		Budget	Budget	Planfin	Planfin	Planfin
Mullicipante de Ayent Ols 113	n	2013	2014	2015	2016	2017
	n-1	2012	2013	2014	2015	2016
	n-2	2011	2012	2013	2014	2015
Patrimoine administratif de l'année précédente sans les prêts et participations permanentes		23 050 218	24 599 018	25 271 518	26 414 018	28 047 518
Investissements nets sans les prêts et participations permanentes (selon le budget des investissements)	+	4 443 500	3 587 600	4 077 500	4 750 000	4 675 000
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)	=	27 493 718	28 186 618	29 349 018	31 164 018	32 722 518
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	2 894 700	2 915 100	2 935 000	3 116 500	3 272 300
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	0	0	0	0	0
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (après les amortissements)	=	24 599 018	25 271 518	26 414 018	28 047 518	29 450 218
Contrôle des amortissements ordinaires selon le loi						
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		27 493 718	28 186 618	29 349 018	31 164 018	32 722 518
10 % amortissements ordinaires du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		2 749 372	2 818 662	2 934 902	3 116 402	3 272 252
Ecart par rapport aux amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (nég. = insuffisant)	=	<i>1453</i> 28	<i>96 43</i> 8	98	98	<i>4</i> 8

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette (art. 27 Ofinco).

Désignation	C-2010	C-2011	C-2012	B-2013	B-2014	PF-2015	PF-2016	PF-2017
Total des recettes	20'196'812.00	19'361'804.00	19'007'038.00	18'619'600.00	18'749'900.00	18'912'000.00	19'087'000.00	19'264'000.00
Total des charges avant amortissements	15'093'625.00	15'205'974.00	14747466.00	14'596'400.00	15'178'800.00	15'475'000.00	15'715'000.00	15'958'400.00
Marge d'autofinancement	5'103'187.00	4'155'830.00	4'259'572.00	4'023'200.00	3'571'100.00	3'437'000.00	3'372'000.00	3'305'600.00
Amortissements	2'880'339.00	2'584'639.00	3'078'728.00	2'894'700.00	2'915'100.00	2'935'000.00	3'116'500.00	3'272'300.00
Variation de fortune	2'222'848.00	1'571'191.00	1'180'844.00	1'128'500.00	656'000.00	502'000.00	255'500.00	33'300.00
Fortune au 01.01	12'999'189.10	15'222'037.10	16793'228.10	17'974'072.10	19'102'572.10	19'758'572.10	20'260'572.10	20'516'072.10
Fortune au 31.12.	15'222'037.10	16'793'228.10	17'974'072.10	19'102'572.10	19'758'572.10	20'260'572.10	20'516'072.10	20'549'372.10

6. Considérations finales

Le plan financier est un instrument de direction et de prévisions qui inclut une part d'incertitude. Il se base sur les informations actuellement disponibles dans tous les secteurs d'activité et les prévisions conjoncturelles livrées par les analystes employés par la Confédération (Seco) et l'économie privée.

Face à la volatilité des politiques monétaires et budgétaires, l'établissement du plan quadriennal demande de la prudence dans l'évaluation des charges et recettes de fonctionnement.

L'évolution des charges se base sur une progression mesurée tenant compte de l'inflation et un plafonnement des effectifs en personnel au niveau actuel.

Sur le plan des revenus, il intégre les allégements fiscaux découlant de l'acceptation en septembre 2012 par le Grand Conseil valaisan d'une 10^{ème} révision de la loi avec des incidences financières réparties sur 2013, 2014 et 2015 (augmentation progressive des déductions forfaitaires des primes/cotisations d'assurances et des déductions de frais de formation) et de l'impôt additionnel communal sur les droits de mutations des immeubles.

La planification des investissements reste à un niveau global élevé. La Municipalité a mentionné au plan financier tous les investissements déjà engagés ou ayant fait l'objet d'engagement financier pour des études. Selon l'avancement des dossiers ou des moyens financiers à disposition, il se peut que certains investissements soient repoussés.

La volonté marquée de l'exécutif est de maintenir les indicateurs financiers à un niveau acceptable, notre endettement à un niveau mesuré tout en gardant nos infrastructures dans un état satisfaisant, ce qui requiert des investissements annuels d'un certain niveau.

Ayent, le 7 novembre 2013

LA COMMUNE D'AYENT

7. Annexes

- 7.1. Récapitulation des éléments du plan financier
- 7.2. Eléments d'analyse financière
- 7.3. Détail des investissements nets

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier 2014-2017

Résultats	Compte	Compte	Compte	Compte	Compte	Budget	Budget	Planfin	Planfin	Planfin
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Prévisions compte de fonctionnement										
Total des charges financières	14 228 097	17 389 059	15 093 625	15 205 974	14 747 466	14 596 400	15 178 800	15 475 000	15 715 000	15 958 40
Total des revenus financiers	17 995 309	20 892 647	20 196 812	19 361 804	19 007 038	18 619 600	18 749 900	18 912 000	19 087 000	19 264 00
Marge d'autofinancement	3 767 212	3 503 588	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 023 200	3 571 100	3 437 000	3 372 000	3 305 60
Amortissements ordinaires	3 149 649	2 753 638	2 880 339	2 584 639	2 778 728	2 894 700	2 915 100	2 935 000	3 116 500	3 272 30
Amortissements complémentaires	0	0	200000	230+433	300 000	0	2010 100	2 333 000	0	321230
Amortissement découvert au bilan	0	0	0	0	30000	0	0	0	0	
	617 563	749 950	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 128 500	656 000	502 000	255 500	
Excédent revenus (+) charges (-)	617 363	749 950	2 222 848	1 5/1 191	1 180 844	1 128 500	636 000	502 000	200 000	33 300
Prévision du compte des investissements										
Total des dépenses	3 922 833	6 697 714	7 807 123	6 345 377	6 019 908	6 566 500	6 098 500	5 162 500	5 835 000	5 760 00
Total des recettes	542 658	1 184 157	1 410 362	1 913 943	2 890 115	2 123 000	2 510 900	1 085 000	1 085 000	1 085 00
Investissements nets	3 380 175	5 513 557	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 443 500	3 587 600	4 077 500	4 750 000	4 675 00
inancement des investissements										
Report des investissements nets	3 380 175	5 513 557	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 443 500	3 587 600	4 077 500	4 750 000	4 675 00
Marge d'autofinancement	3 767 212	3 503 588	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 023 200	3 571 100	3 437 000	3 372 000	3 305 60
Excédent (+) découvert (-) de financement	387 037	- 2 009 969	- 1 293 574	- 275 604	1 129 779	- 420 300	- 16 500	- 640 500	- 1 378 000	- 1 369 40
(,) ======(,) ==========================			1 = 2 2 1 1		1 120 110					
/lodification de la fortune/découvert										
Modification de la fortune/decouvert										
Solde du compte de fonctionnement	617 563	749 950	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 128 500	656 000	502 000	255 500	33 30
Amortissement du découvert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-)	12 249 239	12 999 189	15 222 037	16 793 228	17 974 072	19 102 572	19 758 572	20 260 572	20 516 072	20 549 37
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •						9	00		86	

7.2. Eléments d'analyse financière

1. Degré d'autofinancement	MCH	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Planfin 2015	Planfin 2016	Planfin 2017
	_	666		in the second se							
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+ fr.	617 563	749 950	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 128 500	656 000	502 000	255 500	33 300
Excédent de charges du compte de fonctionnement	- fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331 + fr.	3 149 649	2 753 638	2 880 339	2 584 639	2778728	2 894 700	2 915 100	2 935 000	3 116 500	3 272 300
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332 + fr.	0	0	0	0	300 000	0	0	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333 + fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O
Autofinancement	=	3 767 212	3 503 588	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 023 200	3 571 100	3 437 000	3 372 000	3 305 600
Dépenses d'investissement reportées au bilan	5 + fr.	3 922 833	6 697 714	7 807 123	6345377	6 019 908	6 566 500	6 098 500	5 162 500	5 835 000	5 760 000
Recettes d'investissement reportées au bilan	6 - fr.	542 658	1 184 157	1 410 362	1 913 943	2890115	2 123 000	2510 900	1 085 000	1 085 000	1 085 000
Investissements nets	=	3 380 175	5 513 557	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 443 500	3 587 600	4 077 500	4750 000	4 675 000
Autofinancement x 100		111.5%	63.5%	79.8%	93.8%	136.1%	90.5%	99.5%	84.3%	71.0%	70.7%
Investissements nets											



2. Capacité d'autofinancement	MCH	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Planfin 2015	Planfin 2016	Planfin 2017
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+ fr.	617 563	749 950	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 128 500	656 000	502 000	255 500	33 300
Excédent de charges du compte de fonctionnement	- fr.	0.7.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331 + fr.	3 149 649	2753638	2 880 339	2 584 639	2778728	2 894 700	2 915 100	2 935 000	3 116 500	3 272 300
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332 + fr.	0	0	0	0	300 000	0	0	0	0	02.2300
Amortissement du découvert du bilan	333 + fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement	=	3 767 212	3 503 588	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 023 200	3 571 100	3 437 000	3 372 000	3 305 600
Revenus du compte de fonctionnement	4 + fr.	17 995 309	20 892 647	20 196 812	19 361 804	19 007 038	18 619 600	18 749 900	18 912 000	19 087 000	19 264 000
Subventions redistribuées	47 - fr.	318 986	305 895	297 279	297 452	325 804	295 000	313 000	300 000	300 000	300 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48 - fr.	2 989	60 000	9 370	0	8700	0	15 000	0	0	0
Imputations internes	49 - fr.	1 055 169	1 179 211	1 217 070	1 221 124	1 343 197	1 230 800	1 214 000	1 230 000	1 230 000	1 230 000
Revenus financiers	=	16 618 165	19 347 541	18 673 093	17 843 228	17 329 337	17 093 800	17 207 900	17 382 000	17 557 000	17 734 000
Autofinancement x 100	_	22.7%	18.1%	27.3%	23.3%	24.6%	23.5%	20.8%	19.8%	19.2%	18.6%
Revenus financiers	_										

très bien
bien
satisfaisant
insuffisant
très mauvais

3.1 Taux des amortissements ordinaires	MCH	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Planfin 2015	Planfin 2016	Planfin 2017
Patrimoine administratif avant amortissement	+ fr.	22 447 652	24 811 560	28 454 684	30 005 778	30 550 933	31 915 705	32 608 605	33 771 005	35 586 005	37 144 505
Prêts et participations permanentes avant amortissement Patrimoine administratif à amortir	- <u>fr.</u> =	1 821 514 20 626 138	1 825 687 22 985 873	3 776 017 24 678 667	4 664 294 25 341 484	4 721 987 25 828 946	4 421 987 27 493 718	4 421 987 28 186 618	4 421 987 29 349 018	4 421 987 31 164 018	4 421 987 32 722 518
Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	3310 =	2 574 650	2 353 638	2 480 339	2 584 639	2778728	2 894 700	2915 100	2 935 000	3 116 500	3 272 300
Amortissements x 100	_	12.5%	10.2%	10.1%	10.2%	10.8%	10.5%	10.3%	10.0%	10.0%	10.0%
Patrimoine administratif à amortir	=										

Valeurs indicatives	
VI ≥ 10%	Amortissements suffisants
8% ≤ VI < 10%	Amortissements moyens (à court terme)
5% ≤ VI < 8%	Amortissements faibles
2% ≤ VI < 5%	Amortissements insuffisants
VI < 2%	Amortissements nettement insuffisants

4. Endettement net par habitant	MCH	Compte	Compte	Compte	Compte	Compte	Budget	Budget	Planfin	Planfin	Planfin
•		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Engagements courants	20 + fr.	4 667 463	2 867 381	2 913 068	2 654 011	1 995 901					
Dettes à court terme	21 + fr.	479 824	620 600	1 257 867	- 262 099	. 555 551					
Dettes à moyen et long termes	22 + fr.	9 590 500	10 443 860	11 530 240	13 370 320	11 910 400					
Engagements envers des entités particulières	23 + fr.	1 257 680									
Provisions	24 + fr.	3 864 127	3 091 280	3 834 892	3 959 532	3 3 1 8 0 5 3					
Passifs transitoires	25 + fr.	311 865	319 797	328 200	345 112	367 398					
Dette brute		20 171 459	17 342 918	19 864 267	20 066 876	17 591 752					
Ou											
Total des passifs	2 + fr.	35 485 600	36 428 371	41 784 029	40 120 634	38 900 500					
Fortune nette	29 - fr.	12 249 239	12 999 189	15 222 037	16 793 228	17 974 072					
Financements spéciaux	28 - <u>fr</u> .	3 064 902	6 086 264	6 697 725	3 260 530	3 334 676					
Dette brute	=	20 171 459	17 342 918	19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 003 052	18 034 552	18 675 052	20 053 052	21 422 452
Disponibilités	10 fr.	1 647 875	990 950	2 249 209	2719738	688 317					
Avoir	11 + fr.	6 803 952	4 964 531	6 464 626	4 838 036	4 737 491					
Placements (seulement les actifs réalisables)	12 + fr.	376 263	320 013	290 013	260 013	230 013					
Actifs transitoires	13 + <u>fr.</u>	4732743	4 999 398	3 678 899	4 881 703	5772470					
Patrimoine financier réalisable	=	13 560 833	11 274 892	12 682 747	12 699 490	11 428 291	11 428 291	11 428 291	11 428 291	11 428 291	11 428 291
Endettement net (+) / Fortune nette (-)		6 610 626	6 068 026	7 181 520	7 367 386	6 163 461	6 574 761	6 606 261	7 246 761	8 624 761	9 994 161
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)		3 442	3 501	3 490	3 606	3 680	3 730	3 780	3 830	3 880	3 930
Dette brute – Patrimoine financier réalisable	_	1'921	1'733	2'058	2'043	1'675	1'763	1'748	1'892	2'223	2'543
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)	=										

1.5	= 1.0 .45.71
VI < 3'000	Endettement faible
3'000 ≤ VI < 5'000	Endettement mesuré
5'000 ≤ VI < 7'000	Endettement important
7'000 ≤ VI < 9'000	Endettement très important
VI ≥ 9'000	Endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute	MCH	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Planfin 2015	Planfin 2016	Planfin 2017
Engagements courants	20 + fr.	4 667 463	2 867 381	2913068	2 654 011	1 995 901					
Dettes à court terme	21 + fr.	479 824	620 600	1 257 867	- 262 099						
Dettes à moyen et long termes	22 + fr.	9 590 500	10 443 860	11 530 240	13 370 320	11 910 400					
Engagements envers des entités particulières	23 + fr.	1 257 680									
Provisions	24 + fr.	3 864 127	3 091 280	3 834 892	3 959 532	3 318 053					
Passifs transitoires	25 + fr.	311 865	319 797	328 200	345 112	367 398					
Dette brute	= _	20 171 459	17 342 918	19 864 267	20 066 876	17 591 752					
Ou											
Total des passifs	2 + fr.	35 485 600	36 428 371	41 784 029	40 120 634	38 900 500					
Fortune nette	29 - fr.	12 249 239	12 999 189	15 222 037	16 793 228	17 974 072					
Financements spéciaux	28 - <u>fr.</u>	3 064 902	6 086 264	6 697 725	3 260 530	3 334 676					
Dette brute	=	20 171 459	17 342 918	19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 003 052	18 034 552	18 675 052	20 053 052	21 422 452
Revenus du compte de fonctionnement	4 + fr.	17 995 309	20 892 647	20 196 812	19 361 804	19 007 038	18 619 600	18 749 900	18 912 000	19 087 000	19 264 000
Subventions redistribuées	47 - fr.	318 986	305 895	297 279	297 452	325 804	295 000	313 000	300 000	300 000	300 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48 - fr.	2 989	60 000	9 370		8 700		15 000			
Imputations internes	49 - fr.	1 055 169	1 179 211	1 217 070	1 221 124	1 343 197	1 230 800	1 214 000	1 230 000	1 230 000	1 230 000
Revenus financiers	=	16 618 165	19 347 541	18 673 093	17 843 228	17 329 337	17 093 800	17 207 900	17 382 000	17 557 000	17 734 000
			_						_		
Dette brute x100		121.4%	89.6%	106.4%	112.5%	101.5%	105.3%	104.8%	107.4%	114.2%	120.8%
Revenus financiers	=										

Valeurs indicatives	
VI < 150%	très bien
150% ≤ VI < 200%	bien
200% ≤ VI < 250%	satisfaisant
250% ≤ VI < 300%	insuffisant
VI ≥ 300%	mauvais

Indicateurs - récapitulatif	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Planfin 2015	Planfin 2016	Planfin 2017
Degré d'autofinancement	111.5%	63.5%	79.8%	93.8%	136.1%	90.5%	99.5%	84.3%	71.0%	70.7%
Capacité d'autofinancement	22.7%	18.1%	27.3%	23.3%	24.6%	23.5%	20.8%	19.8%	19.2%	18.6%
3.1 Taux des amortissements ordinaires	12.5%	10.2%	10.1%	10.2%	10.8%	10.5%	10.3%	10.0%	10.0%	10.0%
Endettement net par habitant	1'921	1'733	2'058	2'043	1'675	1'763	1'748	1'892	2'223	2'543
F. Tayar dayarda was de la dema hinda	121.4%	89.6%	106.4%	112.5%	101.5%	105.3%	104.8%	107.4%	114.2%	120.8%
5. Taux du volume de la dette brute										

Municipalité de Ayent Ofs 113	Munici	palité de	Ayent	Ofs 113
-------------------------------	--------	-----------	--------------	---------

Analyse financière

Indicateurs - récapitulatif	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Budget 2013	Budget 2014	Planfin 2015	Planfin 2016	Planfin 2017
Degré d'autofinancement	très bien	satisfaisant	satisfaisant	bien	très bien	bien	bien	bien	satisfaisant	satisfaisant
Capacité d'autofinancement	très bien	bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	bien	bien	bien
3.1 Taux des amortissements ordinaires	suffisant	suffisant	suffisant							
4. Endettement net par habitant	faible	faible	faible							
5. Taux du volume de la dette brute	très bien	très bien	très bien							

7.3. Détail des investissements nets

	Investissements nets	C-2010	C-2011	C-2012	B-2013	B-2014	PF-2015	PF-2016	PF-2017
О.	Administration générale	495'431.55	192'817.25	85'576.70	5'000.00	328'000.00	75'000.00	95'000.00	75'000.00
	Biens-fonds	374'160.65	132'882.45	8'754.40	5'000.00	118'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
	Biens-fonds remembrements						50'000.00	50'000.00	50'000.00
	Bâtiments administratifs			9'541.45		170'000.00			
	Equipement de bureau	40'420.95	59'934.80				20'000.00		20'000.00
	Véhicules	80'849.95		67'280.85		40'000.00		40'000.00	
									1
1.	Sécurité publique	0.00	46'646.95	88'157.50	0.00	49'800.00	34'000.00	0.00	45'000.00
	Equipement de la police		46'646.95						45'000.00
	Horodateurs			88'157.50					
	Equipement service du feu					49'800.00	34'000.00		
2	Enseignement et formation	239'479.25	304'745.35	789'602.60	898'000.00	643'000.00	860'000.00	1'610'000.00	1'110'000.00
	Rénovation ancien bâtiment CO + salle de gym	239'479.25	288'004.00	455'904.55	211'000.00				
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment	239'479.25	288'004.00	455'904.55 263'606.85	211'000.00 606'000.00	553'800.00	600'000.00	600'000.00	100'000.00
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement	239'479.25		263'606.85	606'000.00		250'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment	239'479.25	288'004.00 16741.35			553'800.00 89'200.00			
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO		16741.35	263'606.85 70'091.20	606'000.00 81'000.00	89'200.00	250'000.00 10'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00 10'000.00
3.	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement	239'479.25		263'606.85	606'000.00		250'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00
3.	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte		16741.35	263'606.85 70'091.20 10'000.00	81'000.00 200'000.00	89'200.00 110'000.00	250'000.00 10'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00
3.	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte Infrastructures sportives, chemins pédestres		16741.35 16711.05	263'606.85 70'091.20	606'000.00 81'000.00	89'200.00	250'000.00 10'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00 10'000.00
3.	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte		16741.35	263'606.85 70'091.20 10'000.00	81'000.00 200'000.00	89'200.00 110'000.00	250'000.00 10'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte Infrastructures sportives, chemins pédestres Boucielle + terrain de foot	0.00	16741.35 16711.05	263'606.85 70'091.20 10'000.00 10'000.00	81'000.00 200'000.00 200'000.00	89'200.00 110'000.00 110'000.00	250'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00
3. 5.	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte Infrastructures sportives, chemins pédestres		16741.35 16711.05	263'606.85 70'091.20 10'000.00	81'000.00 200'000.00	89'200.00 110'000.00	250'000.00 10'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte Infrastructures sportives, chemins pédestres Boucielle + terrain de foot Prévoyance sociale	0.00	16741.35 16711.05 16711.05 73'035.10	263'606.85 70'091.20 10'000.00 10'000.00	81'000.00 200'000.00 200'000.00	89'200.00 110'000.00 110'000.00	250'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte Infrastructures sportives, chemins pédestres Boucielle + terrain de foot Prévoyance sociale Places accueil d'enfants	0.00	16741.35 16711.05	263'606.85 70'091.20 10'000.00 10'000.00	81'000.00 200'000.00 200'000.0 19'500.00	89'200.00 110'000.00 110'000.00 14'900.00	250'000.00 10'000.00 30'000.00 20'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte Infrastructures sportives, chemins pédestres Boucielle + terrain de foot Prévoyance sociale Places accueil d'enfants Institutions handicapés - Etat du Valais	0.00	16741.35 16711.05 16711.05 73'035.10 44'538.80	263'606.85 70'091.20 10'000.00 10'000.00	81'000.00 200'000.00 200'000.00	89'200.00 110'000.00 110'000.00	250'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 220'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 220'000.00
	Ecole de Botyre - ancien bâtiment Ecole de Botyre - agrandissement Mobilier écoles Botyre + CO Culture, loisirs et culte Infrastructures sportives, chemins pédestres Boucielle + terrain de foot Prévoyance sociale Places accueil d'enfants	0.00	16741.35 16711.05 16711.05 73'035.10	263'606.85 70'091.20 10'000.00 10'000.00	81'000.00 200'000.00 200'000.0 19'500.00	89'200.00 110'000.00 110'000.00 14'900.00	250'000.00 10'000.00 30'000.00 20'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00	1'000'000.00 10'000.00 30'000.00 30'000.00

Investissements nets		C-2010	C-2011	C-2012	B-2013	B-2014	PF-2015	PF-2016	PF-2017
6. Trafic		118'952.55	739'241.80	758'855.05	1'437'000.00	1'120'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00
Nouvelles réalisations et réfections divers		118'952.55	336'412.00	68'099.40	787'000.00	670'000.00	550'000.00	750'000.00	750'000.00
Frais de construction des routes canton	ales		255'291.00	554'924.55	500'000.00	300'000.00	300'000.00	250'000.00	250'000.00
Eclairage publique			147'538.80	135'831.10	150'000.00	150'000.00	150'000.00		
7. Protection et aménagement de l'env	ironnement	1'170'009.05	1'662'133.30	1'164'863.95	1'629'000.00	983'600.00	1'418'500.00	1'405'000.00	1'505'000.00
70. Approvisionnement et alimentation en ea	u potable	590'379.25	313'587.15	418'557.45	509'000.00	389'000.00	185'000.00	185'000.00	185'000.00
Recherches eau potable		74'982.55		23'084.95	97'000.00				
Protection des sources			31'704.75	000100000000000010000000000000000000000					
Station de filtration Probon		564'858.65							
Maintenance du réseau			245'302.80	485'547.25	420'000.00	420'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00
Réalisations ponctuelles		40'625.15	20'001.30			,			
Zones à aménager		45'000.00	88'000.00	30'000.00	47'000.00	24'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Taxes de raccordement et subventions		-135'087.10	-71'421.70	-120'074.75	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00
71. Assainissement des eaux usées		97'982.40	370'918.25	116'827.75	125'000.00	90'000.00	295'000.00	295'000.00	295'000.00
Réalisations ponctuelles		22'688.75	31'050.20		30'000.00				
Maintenance du réseau		105'537.35	23'382.65						
Zones à aménager		98'443.70	113'000.00	40'000.00	55'000.00	30'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
STEP: rénovation			44'287.75				100'000.00	100'000.00	100'000.00
Plan général évacuation égouts (PGEE)			219'619.95	133'413.00	90'000.00	110'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00
Taxes de raccordement		-128'687.40	-60'422.30	-56'585.25	-50'000.00	-50'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00
72. Traitement des déchets		88'796.80	60'298.65	0.00	105'000.00	65'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Abris et containers		88'796.80	60'298.65	2.00	105'000.00	65'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
						-			

	Investissements nets		C-2010	C-2011	C-2012	B-2013	B-2014	PF-2015	PF-2016	PF-2017
74.	Cimetière		0.00	0.00	0.00	90'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Cimetière					90'000.00				
										10001000001100000000000000000000000000
75.	Correction des eaux		99'468.05	365'898.35	202'803.85	25'000.00	-129'900.00	473'500.00	460'000.00	560'000.00
	Torrents		99'468.05	365'898.35	202'803.85	25'000.00	-129'900.00	473'500.00	460'000.00	560'000.00
7 6.	Protection contre les avalanches		34'522.20	34'950.90	36'407.30	84'000.00	70'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
	Protections avalanches		34'522.20	34'950.90	36'407.30	84'000.00	70'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
7 9.	Aménagement du territoire		258'860.35	516'480.00	390'267.60	691'000.00	499'500.00	325'000.00	325'000.00	325'000.00
	Zones à aménager		794'800.95	1'709'782.20	1'364'067.60	1'775'000.00	1'170'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00
	./. Part de tiers		-535'940.60	-1'193'302.20	-973'800.00	-1'084'000.00	-670'500.00	-975'000.00	-975'000.00	-975'000.00
				1	1			1		1
8.	Economie publique		95'444.40	107'825.80	150'790.65	255'000.00	338'300.00	640'000.00	390'000.00	690'000.00
	Irrigation par aspersion		60'000.00					200'000.00	200'000.00	200'000.00
	Remise en état périodique des cher	· , ,	35'444.40	77'500.00	16'073.45	150'000.00	220'100.00	250'000.00		
	Cheminements à pied et chenillards				13'608.00	50'000.00	77'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00
	Mesures de compensations écologi	ques	4			40'000.00	21'200.00			
	Mesures PCT			30'325.80	31'749.75	15'000.00	20'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
	Mesures d'économies d'énergies			1	89'359.45		l .	100'000.00	100'000.00	400'000.00
9.	Finances et impôts		2'350'329.15	1'288'277.85	57'692.82	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Than 1866 St III pole		2 000 020110	. 200 21 1100	0. 002.02	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Piscine-welness-fitness		1'802'093.20	1'180'098.90	100c1 (000000000000001 (0000000000000000					
	Cabane des Audannes		70'000.00							4
	Maison peinte		470'511.45	87'032.95	71'109.80					
	Location place télécabine	·	30'000.00	30'000.00	30'000.00					
	Soutien à l'économie touristique				5'050.00					
	Bourses et prêts		-22'275.50	-8'854.00	-48'466.98					
	TOTAL DES INVESTISSEMENTS		6'396'761.30	4'431'434.45	3'129'793.37	4'443'500.00	3'587'600.00	4'077'500.00	4'750'000.00	4'675'000.00